



PAS DE CALAIS

**NOUVELLES REGLES DE MUTATION :
L'IMPORTANCE DE LA CAP LOCALE !**

SI LE PASSAGE PAR LA CAP NATIONALE, POUR LAQUELLE LE CRITERE DE L'ANCIENNETE ADMINISTRATIVE EST ACQUIS, RESTE INDISPENSABLE POUR CHANGER DE DEPARTEMENT, LA CAP LOCALE REVIENT EN FORCE !

EN EFFET, C'EST AU COURS DES CAP LOCALES QUE SERONT DECIDEES :

**LA REGULARISATION DES ALD SUR LES POSTES VACANTS
L'AFFECTATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LE PAS DE CALAIS
LES MOUVEMENTS DE MUTATION INTERNE AU DEPARTEMENT**

AVEC LA SUPPRESSION DES RAN, LA DIRECTION LOCALE EST LIBRE DE TOUTE DECISION.

IL NE S'AGIRAT NI PLUS NI MOINS QUE DE PLACEMENTS OU DE DEPLACEMENTS DE « PIONS » SUR L'ECHIQUIER DES POSTES DU DEPARTEMENT.

NOUS ALLONS RESTE VIGILEANT POUR QUE DANS LA MESURE DU POSSIBLE CHAQUE AGENT OBTIENNE SATISFACTION !!!

A L'UNSA NOUS AVONS, SUR NOS LISTES, POUR LES PROCHAINES ELECTIONS, DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AYANT DEJA CONNU CE SYSTEME QUI N'EST PAS SANS RAPPELER CELUI QUI EXISTAIT A LA DGCP !

**C'EST POURQUOI FORT DE CETTE EXPERIENCE
VOTEZ UNSA !!!!**